

L'Airial de Biron



L'établissement

S'inspirant des valeurs portées par l'ADGESSA (Association Pour le Développement et la Gestion des Equipements Sociaux, médico-sociaux et SANitaires) dont elle dépend, notre objectif quotidien sera de mettre tout en œuvre pour vous rendre la vie agréable dans le respect des principes édictés par la Charte des Droits et Libertés de la Personne Agée Accueillie.

L'EHPAD l'Airial de Biron est une construction neuve basée sur le concept innovant de petite unité de vie de 9 ou 10 personnes maximum. L'établissement dispose de 70 places d'hébergement permanent, de 4 places d'accueil temporaire et de 6 places d'accueil de jour. La moitié des places sont sécurisées et prévues pour accueillir des personnes souffrant de maladies d'Alzheimer ou apparentées.



SITUATION

L'EHPAD l'Airial de Biron est situé à 1 Km du centre-ville de Captieux et à 32 Km de Langon.

L'admission

La décision d'admission est prise conjointement par la Direction et le Médecin Coordonnateur, après examen du dossier de pré-admission. Elle relève de la corrélation entre les moyens de l'établissement et l'état de santé de la personne, afin d'assurer une prise en charge individualisée de qualité.

Le dossier d'admission comprend :

- un dossier administratif
- un dossier médical
- le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement qui vous seront remis à l'entrée.



L'Airial de Biron

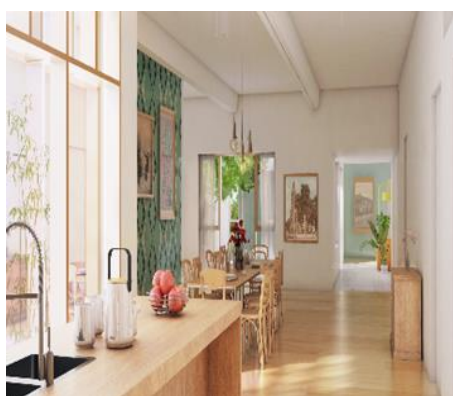
6, Cité Monier
33840 CAPTIEUX
Tél. 05 56 65 37 48
airialdebiron@adgessa.fr

Les professionnels

L'accompagnement du résident est assuré par une équipe pluridisciplinaire, services généraux et techniques, administratifs, médicaux et paramédicaux. Le personnel se relaie pour assurer une présence sécurisante, continue de jour comme de nuit. L'établissement a pour mission de mettre en œuvre le projet individualisé inscrit dans une démarche préventive et active. Les actions individualisées et/ou collectives, engagé au quotidien l'ensemble des intervenants auprès de chaque résident.



Les services



L'accompagnement en soin :

L'équipe médicale de l'EHPAD est composée d'un médecin coordonnateur (garant du projet de soins) – d'une infirmière référente - d'infirmiers – d'aides-soignantes. Les résidents ont le choix de leur médecin. Les soins infirmiers sont assurés par le personnel de l'établissement. L'équipe travaille en relation avec les familles, le médecin traitant, les services d'urgence et les hôpitaux du secteur.

Les services logistiques (hôtellerie), restauration et vie sociale ont pour objectifs la qualité des prestations, la participation des usagers en lien avec le projet innovant de l'établissement.



L'équipe logistique

Assure l'entretien des locaux collectifs, l'entretien des chambres en proposant un service adapté aux besoins et aux attentes des usagers.

Par ailleurs, il assure également le service des repas dans la même dynamique.

La restauration :

Les repas sont préparés sur place avec le souci de la qualité et de la présentation. Les familles et les amis sont les bienvenus pour déjeuner avec leurs proches.

- Petit déjeuner de 7h30 à 9h30
- Déjeuner à 12h
- Goûter à 16h00
- Dîner à 19h.



L'animation :

Les animations sont en adéquation avec le projet individualisé. Elles favorisent le maintien d'une activité physique et sociale. Chaque résident participe, selon ses capacités, à des ateliers (stimulation de la mémoire et des sens, gymnastique adaptée, expression...) destinés à lutter contre les atteintes de l'âge et à maintenir ou recréer un lien social et une convivialité, source de bien-être, et d'échanges.